



*un Toit pour
Repartir*



*avoir une adresse.....
et retrouver une place dans le monde*

22, rue de Lormoy - 91310 LONGPONT sur ORGE
Tél : 01 64 49 37 20

Le mot du Président

Notre association a deux objectifs :

Le premier est de mettre à votre disposition un logement décent avec un loyer le plus bas possible.

Le second est de vous aider à réussir le parcours que vous venez d'entreprendre en vous faisant accompagner par un travailleur social et par un de nos membres bénévoles.

Au bout de ce parcours vous devrez pouvoir accéder à un nouveau logement du parc traditionnel public ou privé ce qui permettra à une autre famille de bénéficier de votre logement devenu libre.

Nous avons conçu ce livret afin de vous donner bon nombre d'informations utiles au moment où vous entrez dans ce logement. En tant que locataire vous avez des droits et aussi des devoirs tout comme nous qui sommes votre bailleur et ce livret vous indiquera les plus importants.

Vous trouverez donc dans ce livret quelques règles à respecter afin que la vie collective se déroule le mieux possible.

Bonne route

NOTES

Adresses utiles et services

Médecins :

Dr ARHAN 6 rue de Paris 01.69.01.15.21
Dr BEHAR 1 voie Mort Ru 01.69.80.65.00

Mairie :

Place des Combattants 01.69.01.68.18
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) 01.64.49.61.02

Commissariat de Police :

10 rue du Dr Babin 91290 Arpajon 01.69.26.19.70

Ecoles : se renseigner en mairie

Centre de Loisirs Maternel : (3 à 6 ans)

allée Erik Satie 91310 Longpont /Orge 01.69.80.69.93

Centre de Loisirs Primaire :

21, rue du Perray 91160 Ballainvilliers 01.69.01.68.26

Médiathèque :

Chemin de derrière les murs 01.69.01.41.44

Transports

Gares SNCF/RER C –
Saint-Michel/Orge et Sainte Geneviève des Bois
(direction Paris, Etampes et Dourdan)
desservies par bus depuis Longpont.

Des lignes de bus existent sur la Nationale 20.

Renseignements et horaires pour tous les services de bus
Daniel Meyer
123 r. Paul Fort, 91310 Montlhéry
01.69.01.00.09

Pour mieux vivre ensemble



Eviter les bruits abusifs:
tapage dans les couloirs, son des télévisions et des chaînes hifi trop fort, appareils bruyants, chiens qui aboient, conversations trop animées.



Participer à l'entretien des parties communes lorsqu'elles existent.



Veiller à respecter le tri sélectif :

Poubelle verte : uniquement du verre, ni bouchons, ni couvercles

Poubelle jaune : bouteilles et flacons en plastique, emballages en métal, barquettes aluminium et journaux et revues.

Poubelle traditionnelle : déchets ménagers.

Encombrants : 2^{ème} jeudi de chaque mois, à déposer le mercredi soir.

Remise des clefs



Nous venons de signer un bail temporaire. Ce logement est une passerelle pour un nouveau départ.

Chacun et chacune a sa propre histoire et la cohabitation n'est pas toujours aisée. S'accueillir et se respecter peuvent faciliter la qualité de vie de toutes et de tous.

En cas de renouvellement du bail, un nouvel état des lieux du logement aura lieu en votre présence.

L'accompagnateur



L'accompagnateur(trice) est là pour vous écouter, et vous aider à retrouver confiance dans l'avenir et vous soutenir dans la réalisation de vos projets. Il agit en liaison avec les travailleurs sociaux et peut vous assister dans vos démarches relatives à la recherche d'un emploi, d'un nouveau logement, ou de tout autre projet vous permettant de repartir.